

Québec, le 11 mars 2015

Madame André-Anne Gagnon
Ministère du Développement durable, de l'Environnement, et de la Lutte contre les
changements climatiques
Direction de l'évaluation environnementale des projets nordiques et miniers
Édifice Marie-Guyart, 6^e étage
675, boulevard René-Lévesque Est
Québec (Québec) G1R 5V7

Objet : Projet Oléoduc Énergie Est – volet pipeline

Madame,

Dans le cadre de la procédure d'évaluation et d'examen des impacts sur l'environnement, nous avons pris connaissance de l'étude d'impact du projet cité en objet.

Notre analyse porte uniquement sur les impacts de nature économique. Nous estimons, et ce, au meilleur de notre connaissance que les éléments requis par la directive ont été traités de façon satisfaisante et valable. Par conséquent, nous n'avons aucune question à soumettre.

Nous aimerions toutefois vous soumettre les commentaires suivants : du point de vue économique, ce projet aura des retombées certes intéressantes toutefois, l'information fournie ne nous permet pas de conclure qu'il y aura création d'emploi dans la région de la Capitale-Nationale. De plus, outre l'accroissement temporaire de l'activité économique locale occasionnée par les achats quotidiens des travailleurs extérieurs affectés à la construction, aucune donnée ne démontre qu'il y aura des retombées pour les entreprises présentes sur notre territoire.

Pour des informations additionnelles, n'hésitez pas à communiquer avec Mme Élisabeth Moreau de la Direction de la coordination régionale, au numéro de téléphone 418 691-5698, poste 4781.

Veuillez agréer, Madame, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Le directeur régional,

Jean-François Talbot